

Réf: Dossier N° : 53087

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « TERIA COMMODITIES AFRICA SARL » en abrégé «TCA SARL »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON CITE MAMIE ADJOUA BATIM
2, 21 BP 2414 ABIDJAN 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Juil 2018, et enregistrés au CEPICI le 13 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « TERIA COMMODITIES AFRICA SARL » en abrégé «TCA SARL ».

Objet: achat, vente d'anacarde, de tous biens et services, import et export de produits agricoles, negoce, transit, transport. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1.000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON CITE MAMIE ADJOUA BATIM
2, 21 BP 2414 ABIDJAN 21

GERANT: Monsieur COULIBALY SIRIKI.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-20692 du 13/08/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19381 du 13/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

